

En bref

n°66 - Janvier/Février 2018



CAHPP
Conseil et Référencement

**Un regard
différent**

Développement durable

CAHPP s'engage

Le 30 novembre dernier, s'est tenue la 7^{ème} journée des partenaires, grand rendez-vous biannuel, l'occasion d'une très belle table ronde sur les perturbateurs endocriniens entre CAHPP, fournisseurs référencés et adhérents d'Ile de France.

Conforme à sa vocation d'accompagner ses adhérents dans l'optimisation de leurs performances en mettant à leur disposition des référencements de qualité et responsables, CAHPP s'est positionnée sur deux engagements :

- . Rédiger un livret de recommandations à destination des futures mamans et leurs bébés sur le modèle de celui du Danemark.
- . Aider les adhérents dans leur choix en identifiant les produits " responsables " par le programme " CAHPP s'engage "



Alors " CAHPP s'engage " c'est quoi ? La sélection co construite avec les fournisseurs référencés CAHPP de produits respectueux de l'environnement et de l'être humain (écolabellisés, bio, alternatifs, fabriqués en France...). Cela se matérialise par un pictogramme dans les catalogues papiers et un filtre pour les catalogues électroniques qui vous disent les produits pour lesquels CAHPP s'engage. Notre premier partenaire à le mettre en place avec nous est LYRECO (voir dernière page).

Contact :

Cathy Bou

Tél. 01 55 33 61 15 / cbou@cahpp.fr

Edito

Chers Amis,

Il est assez caractéristique, bien qu'étonnant de voir avec quelle énergie l'Etat se précipite sur différents moyens propres à diminuer les dépenses hospitalières.

Je vous propose quelques rappels pour mémoire :

- . Le RESAH Ile-de-France, qui devait initialement avoir une vocation régionale, a finalement et bizarrement étendu son action sur l'ensemble du territoire français. Rappelons, s'il le fallait, que la création du RESAH Ile-de-France doubla UNIHA, excellent organisme qui était déjà en place pour organiser les économies de consommation.
- . Consécutivement au RESAH Ile-de-France est apparue SARA (Structure Associative de Rationalisation des Achats), poussée par les ARH puis par les ARS, et dont la mission est de se pencher rapidement sur les commandes groupées et de les organiser. Rappelons encore que les contrats de coopération ont été poussés par les mêmes ARS car ces contrats pouvaient être un moyen de réfléchir aux dites économies en commun.
- . Plus loin encore il a été tenté de conclure le maximum de contrats de coopération public / privé, et même d'envisager des fusions d'établissements. Mais là évidemment on allait voir ce qu'on allait voir...mais il est évident que personne n'a réellement pu voir les effets de ces contrats de coopération, comparables à des mulets, croisement d'un âne et d'un cheval pour lesquels l'utilité n'a pas souvent été prouvée... pardon de l'image...
- . Ces tentatives accumulées ne suffisant pas, les GHT (groupement hospitalier de territoire) se sont mis en place. Ces groupements vont, grâce au " talent de l'établissement support ", permettre d'acheter beaucoup moins cher que les collègues des autres GHT... tellement peu responsables qu'ils sont incapables de négocier avec les laboratoires tout seuls ! En passant, nous pouvons nous étonner qu'après nous avoir serinés avec la responsabilité pleine qu'il fallait donner aux directeurs d'hôpitaux, cette responsabilité leur soit enlevée davantage chaque jour.

Vous comprendrez que mon étonnement dépasse cette superposition de démarches dans la recherche d'économies assorties de

résultats parce que justement CAHPP les pratique depuis 45 ans au sein du secteur privé en grande partie, mais également pour des établissements publics adhérents CAHPP qui y souscrivent régulièrement.

Nous nous battons depuis des années au sein de CAHPP pour rappeler que nous sommes présents et experts pour remplir cette fonction en étroite collaboration avec l'Etat.

Nous avons argumenté, mis en justice, participé à des réunions, remis des mémoires mais aucun de ces messieurs de l'ENA n'a encore compris que face à l'hégémonie des laboratoires, seul un organisme fort, puissant, organisé, expérimenté, pouvait obtenir des résultats conséquents car il ne serait pas possible de jouer sur les personnalités pour contourner l'offre et la demande.

Il me revient qu'avec l'appui d'Alain Coulomb, consultant, nous avons eu de longs et fructueux entretiens avec plusieurs Ministres à l'époque où le RESAH n'existe pas. Le cabinet du Ministre de la Santé s'était d'ailleurs montré particulièrement intéressé par nos actions et nos résultats. Plusieurs mois sont passés après ces rendez-vous et à notre grande surprise, nous avons vu sortir le RESAH Ile-de-France...

Alors... que faut-il croire ? Le Père Noël est pourtant passé et il n'y a pas grand-chose dans la hotte pour nous ?

Vous en conviendrez, il faut tout simplement continuer et poursuivre nos propres travaux conjointement afin que nous soyons forts, incontournables et ainsi multiplier nos résultats.

Je suis convaincu, comme beaucoup d'entre vous, que les résultats obtenus par chaque structure individuellement, importants ou pas, seraient infiniment plus élevés si nos efforts nous amenaient à aller dans la même direction.

Forte de ses 3400 adhérents, CAHPP va poursuivre dans le bon sens.

**Le Président Directeur
Général de CAHPP
Yvon Bertel Venezia**



Imaginer tout ce que CAHPP peut faire pour vous !

En brief

Tarifs 2018 Resto / Eco
Les nouveaux tarifs négociés au tarif CAHPP débutent le 15 janvier 2018.
Surveillez vos boîtes aux lettres pour la version papier des catalogues ou RDV sur le site sécurisé des adhérents CAHPP pour les visualiser en ligne.

Réunions de marché 2018

Les réunions de marchés commenceront le 1^{er} mars et se termineront le 26 avril .

Vous pouvez vous inscrire sur www.cahpp.fr

- . Bordeaux - 1er mars
- . Toulouse - 8 mars
- . Strasbourg - 13 mars
- . Nice - 20 mars
- . Aix-en-Provence - 22 mars
- . Lille - 5 avril
- . Guadeloupe - 10 avril
- . Montpellier - 12 avril
- . Rennes - 12 avril
- . Ile de la Réunion - 19 avril
- . Corse - 26 avril

Chiffres clés 2016 :

- . Plus de 70 médecins
- . 230 collaborateurs
- . 15 000 interventions
- . 23 000 journées d'hospitalisation
- . 19 000 entrées
- . 2 500 séances de chimiothérapie
- . 1 300 accouchements
- . 600 ponctions FIV (Fécondation In Vitro)

Les spécialités pratiquées :

- . Chirurgie viscérale et bariatrique
- . Chirurgie orthopédique, traumatologique et du sport
- . Chirurgie gynécologique
- . Chirurgie urologique
- . Chirurgie vasculaire
- . Chirurgie de la face et du cou (ophtalmologie, ORL Oto-Rhino-Laryngologie, stomatologie, maxillo-faciale)
- . Chirurgie plastique et reconstructrice
- . Obstétrique
- . AMP (Aide Médicale à la Procréation)
- . Chimiothérapie

La Clinique Les Orchidées aura un nouveau visage en 2020



Née de la volonté du Groupe de Santé CLINIFUTUR d'offrir aux patients de l'Ile de la Réunion et de l'Océan Indien un plateau technique de haute technologie, la Clinique Les Orchidées, intégrée à la Clinique Jeanne d'Arc depuis 2001, aura en effet un tout nouveau visage en 2020.

Aujourd'hui, la première prend en charge toutes les activités chirurgicales et de chimiothérapie, la seconde

étant tournée vers une activité de gynécologie-obstétricale avec une maternité, un service de néonatalogie, ainsi qu'un service dédié à l'aide médicale à la procréation (AMP).

Dans la perspective de développer ses activités dans la région Ouest et d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients, les travaux d'extension de la Clinique Les Orchidées ont démarré en août dernier. Le transfert de la maternité de Jeanne d'Arc et le regroupement de l'ensemble des activités sont prévus pour fin 2020 sur le site de la Clinique Les Orchidées.

Dans un premier temps, le nouveau service de chirurgie ambulatoire passera de 26 à 40 postes et bénéficiera d'une zone réservée à l'accueil. Une seconde étape consistera à démolir les locaux administratifs et de consultations pour laisser place à un nouveau bâtiment "en U" qui accueillera à terme :

- . Au rez-de-chaussée : l'orthopédie, la radiologie, le laboratoire, SOS médecins Ouest, la maternité et son centre d'AMP.
- . A l'étage : un centre de l'obésité, des cabinets de consultations (urologie, anesthésie, cardiologie, gastro-entérologie, pneumologie, gynécologie-obstétrique, kinésithérapie), des services de chirurgie et de surveillance continue, et une salle de sport.

La troisième et dernière phase sera celle de la rénovation des chambres actuelles du rez-de-chaussée qui deviendra la future maternité.

Avec une surface totale de 14600m², la clinique augmentera ainsi en 2020 sa capacité d'accueil et passera de 142 à 163 lits et places soit : 74 lits de chirurgie, 40 lits d'obstétrique, 4 salles d'accouchements (dont une salle « nature » afin de répondre à une demande croissante des futurs parents), un service de néonatalogie de 6 berceaux, 40 places d'ambulatoire, et 7 places en hospitalisation de jour bariatrique.

Le nouveau bâtiment a été étudié afin de minimiser les impacts environnementaux : isolation des toitures et façades, réduction des apports solaires, ventilation naturelle, brasseurs d'air, eau chaude solaire, climatisation et éclairage performants. Enfin, pour répondre aux besoins des usagers et de son personnel, un parking de 254 places a été prévu.

Cette fusion géographique des deux structures permettra aux usagers d'accéder aux spécialités proposées sur un seul site. Tout en maintenant la qualité des soins et l'excellence des moyens techniques et humains, la clinique se modernise et augmente sa capacité d'accueil globale, plus particulièrement dans le secteur de l'ambulatoire. Ce projet de grande envergure profitera à la population du secteur Ouest de l'ile. Il est soutenu par le Groupe de Santé CLINIFUTUR.

Pour toute information :

Jeanne d'Arc - Les Orchidées - Groupe de Santé CLINIFUTUR
Tél : 02 62 42 88 02 - Mail : cja@clinifutur.net ou orc@clinifutur.net

Hacavie, Handicaps et Cadre de Vie

Interview de Yann Bertel, Directeur

Hacavie a été créée en 1988 pour conseiller les personnes âgées ou handicapées confrontées aux revendeurs de matériel médical. Le but de cette association loi 1901 est de fournir des informations neutres et objectives, indispensables pour faire un choix éclairé. Bien évidemment, nous ne vendons rien.

L'équipe compte une dizaine de salariés, dont deux ergothérapeutes, une assistante sociale et deux conseillères en éducation sociale et familiale (Cesf), une personne avec une formation de documentaliste, un infographiste, une secrétaire. Je suis informaticien de formation, et avant de devenir directeur j'ai notamment mis en place notre base de données.

À l'origine, nous avons créé un centre de documentation sur le matériel de compensation du handicap (les " aides techniques "), pour présenter les fabricants, les produits et logiciels, les spécifications, les tarifs, etc. Dès les années 2000, nous avons dématérialisé notre base de documentation, Handicat, qui est en libre accès. Nos ergothérapeutes réalisent même des essais de matériel - que nous publions sur le site - et répondent aux questions techniques de toutes les personnes qui nous contactent directement ou via notre site internet. Le secteur " logiciels et applications " est en plein essor, et nous sommes sollicités par les développeurs pour les tester. Récemment, nous avons testé l'application StreetCo, pour smartphones, qui alerte les personnes à mobilité réduite sur les obstacles présents sur la voie publique (escaliers, trottoirs impraticables, pentes trop fortes, travaux, etc.) et qui indique par exemple les toilettes accessibles.



En parallèle, nous avons diversifié nos activités, en proposant un accompagnement technique et social pour le retour ou le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. À ce titre, nous sommes régulièrement sollicités par les personnes elles-mêmes, ou les aidants. Nous avons également des partenariats avec certaines cliniques, comme celle de la Mitterie (Lille), afin d'anticiper le retour à domicile des patients en réalisant en amont les aménagements nécessaires. Nos missions initiales auprès des personnes handicapées ayant été restreintes avec la mise en place des Maisons Départementales des Handicapés (MDPH), nous intervenons maintenant essentiellement auprès des personnes âgées.

Nous travaillons aussi à la demande de la Carsat et du conseil départemental, pour 2 types de missions liées à la dépendance. Sur signalement, nos ergothérapeutes se rendent au domicile, recensent les difficultés des personnes par des mises en situations, puis rédigent un compte-rendu technique qui leur est remis. Ensuite, nous aidons ces personnes à rechercher les financements auxquels elles ont droit (Anah, Carsat ou département, mutuelles, etc.), nous montons les dossiers et les suivons jusqu'à validation. Nous nous assurons ensuite que les travaux effectués sont conformes au cahier des charges.

Même s'il nous arrive de les aider à obtenir des devis, ce sont toujours les personnes elles-mêmes qui choisissent les prestataires qui réaliseront leurs projets. Nous supervisons environ 150 adaptations de ce type chaque année (exemples, et témoignages des bénéficiaires, à retrouver sur www.hacavie.com).

Une deuxième mission concerne l'évaluation du niveau de dépendance. Nous sommes mandatés par la Carsat auprès de ses bénéficiaires qui font une demande d'aides ménagères, ou de prestations de ce type, pour évaluer leurs fragilités (Gir 5 et 6). L'évaluation est ensuite renouvelée tous les 2 ans. Au total, ceci représente 1500 à 2000 interventions par an.

Nous nous sommes rapprochés de CAHPP en 2013, lorsqu'elle nous a sollicitée dans le cadre de la mise en place de son service dédié au matériel de compensation du handicap. Nous lui avons apporté notre connaissance du marché - aides techniques, innovations – pour lequel nous avons une expertise qui a peu d'équivalent. Nous lui apportons aussi un soutien logistique dans le cadre d'un partenariat strictement défini : notre base de données est connectée à celle de CAHPP, qui finance en contrepartie un nombre déterminé d'heures de travail. Les équipes d'Hacavie sont à la disposition de tous les adhérents CAHPP (EHPAD, foyers de vie, centres de rééducation, services de gériatrie...) pour les conseiller dans leur recherche du matériel le plus adapté à leurs situations.

Contact : www.hacavie.com

En brief

Mouvements - Rentrée 2018
Julie Devaux est venue renforcer le service adhérent
Charline Gomo, pharmacien, a rejoint le service des Marchés
Yvan Bubanja est le nouveau conseiller commercial pour la région IDF / Centre

Handicap

A compter du 1^{er} février 2018, Aude de Vautibault va travailler en collaboration étroite avec Jean-François Capozzi et la société HACAVIE sur le développement du service Handicap-Ergonomie.

Contact :

Tél. 01 55 33 54 37

Mail : adevautibault@cahpp.fr

Proximité Simplicité Réactivité

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter notre Service Relations Adhérents.

Contact :

Tél. 01 55 33 60 00

Mail : adherents@cahpp.fr

LYRECO, en chiffres, c'est :

- . Plus de 90 ans d'existence !
- . Groupe familial 100% français
- . 3^{ème} acteur mondial et Leader européen dans la distribution de produits pour l'environnement de travail
- . Plus de 12 000 références en fournitures de bureau, papier, consommables informatiques...
- . En 2017, 87% des adhérents CAHPP qui commandent chez Lyreco ont consommé au moins 35 % de produits vertset 40 adhérents qui ont basculé sur un partenariat Développement Durable avec plus de 55% de produits verts.

Partenariat CAHPP/ LYRECO

CAHPP s'engage : Economat Ecoresponsabilité

CAHPP s'est investie dans le Développement Durable depuis 2009 sous l'impulsion de son PDG Yvon Bertel-Venezia. Depuis 2012, nous mettons à votre disposition l'outil Indice Vert en tant qu'aide à la décision des Acheteurs et un accompagnement dans la démarche Responsable des fournisseurs référencés. Les évaluations A++, A+, A issus de l'Indice Vert CAHPP permettent de visualiser les fournisseurs d'ores et déjà engagés dans une démarche de Développement Durable et d'en apprécier le niveau de maturité.

En 2018, CAHPP continue son engagement et renforce sur son programme " CAHPP s'engage " par l'intégration de produits référencés dits communément "verts".

Le partenariat de CAHPP et de LYRECO, acteur majeur et fournisseur référencé dans le domaine de l'environnement de travail, illustre ce nouvel élan.

Engagé dès 2002 par la signature du Pacte Mondial de l'ONU puis dans le cadre de sa certification environnementale ISO 14001 en 2004, Lyreco a lancé en 2013 sa stratégie Éco-Future afin d'" Être la référence pour des solutions responsables d'environnement de travail " .

3 piliers du Développement Durable font désormais partie intégrante du processus de décisions stratégiques : les aspects Sociaux, Environnementaux et Economiques systématiquement analysés sous leurs aspects Risques et Opportunités pour renforcer la pérennité et l'exemplarité de l'Entreprise.

CAHPP partage ces valeurs avec LYRECO.

Nos préoccupations communes suscitées par la pollution de l'environnement et l'épuisement des ressources naturelles ont conduit depuis des années nos deux structures à s'engager sur une politique environnementale ambitieuse tout en accompagnant et en informant chaque intervenant, fournisseur, salarié, acheteur.

Pourquoi le renouvellement de la gamme 2018 marque un tournant décisif dans l'histoire de notre partenariat avec LYRECO?

Notre volonté commune :

- . Proposer une nouvelle dynamique verte
- . Des gammes élargies à prix CAHPP qui intègrent les nouveaux comportements d'achats en constantes évolutions
- . Proposer un accompagnement éco-responsable dans le cadre des achats de produits
- . Renforcement des solutions de recyclage au sein des entreprises demandeuses

Pour vous

. Votre mercuriale CAHPP LYRECO élargie à plus de 300 articles économiques alliant 55% de produits verts et 50% de produits fabriqués en France ! C'est exceptionnel. Ils sont identifiables facilement dans la gamme " Eco responsable ", 1^{ère} étape du programme " CAHPP s'engage ".

Pour tous

. Consommer autrement et créer les emplois de demain pour nos générations futures !

A ce titre et pour nos engagements constants, nous remportons sur l'exercice 2017 un Trophée Lyreco Développement Durable en collaboration avec l'Afnor dans le cadre des meilleures pratiques RSE ! Lyreco nous accompagne ainsi dans la promotion de notre engagement. La remise du prix est prévue le 16 mai 2018.

Contact :

Nanaba Drame - Tél. 01 55 33 61 01 - ndrame@cahpp.fr

En Bref n° 66 - Janvier/Février 2018

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires

Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA

Comité de relecture : Isabelle Hamelin

Jean-François Capozzi



www.cahpp.fr